

L'avis de St-Georges-de-Montaigu

Conseil Municipal du 14 février 2013

Affaires scolaires

Réforme des rythmes scolaires

Le décret organisant la réforme des rythmes scolaires impose aux communes d'élaborer un projet éducatif territorial. Ces projets pourront concerner les horaires d'entrée et de sortie des écoles, la durée de la pause méridienne, ainsi que les modalités d'articulation des temps d'enseignement et des temps périscolaires.

La réforme concerne les écoles primaires publiques, mais compte tenu de ses impacts locaux (*transports scolaires, restaurant scolaire, ...*) elle affectera en pratique également les écoles privées.

Les principes de base sont les suivants :

- les 24 heures d'enseignement hebdomadaire s'étalent sur 9 demi-journées
- chaque journée complète (*lundi, mardi, jeudi, vendredi*) est limitée à 5h30 de cours
- la pause du midi est au moins égale à 1h30
- la demi-journée supplémentaire – 3h30 maximum – est le mercredi matin ou, par dérogation, le samedi matin
- les communes doivent organiser l'accueil des enfants pendant le temps libéré par la réduction de la durée des cours, soit 45 minutes chaque journée complète.

La réforme entre en vigueur à la rentrée de septembre 2013 mais le Maire peut demander au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (*DASEN*) le report de l'application de la réforme à la rentrée 2014 pour toutes les écoles de la commune.

Compte tenu de l'importance du sujet le Maire a souhaité prendre l'avis du Conseil municipal.

Celui-ci, considérant notamment la complexité de l'organisation à mettre en œuvre et souhaitant que la concertation nécessaire puisse disposer d'un temps suffisant pour préparer le projet pédagogique, a conforté à l'unanimité le Maire dans son intention de demander le report à 2014 de la mise en œuvre de la réforme dans notre commune.

Frais de fonctionnement des écoles

Le conseil municipal s'est prononcé sur l'attribution des budgets pour les écoles. Pour les activités périscolaires, un montant de 31€ est alloué par élève ayant au moins 3 ans au 1^{er} janvier 2013, soit :

- 7 254 € pour les écoles primaire et maternelle des Maines (*234 enfants*)
- 9 331 € pour l'école maternelle Saint-Martin et l'école primaire Durivum (*301 enfants*)

Pour les fournitures scolaires, un forfait de 35,50 € est attribué pour les 234 élèves des écoles des Maines soit 8 307 € (*219 enfants par 35,50 € l'année précédente*). Ce forfait est intégré dans le contrat d'association pour l'école privée.

Pour les frais de fonctionnement des écoles privées, conformément au contrat d'association signé entre l'Etat et les écoles privées primaire et maternelle de Saint-Georges, le financement des frais de fonctionnement est égal aux dépenses comptabilisées sur l'année scolaire écoulée à l'école publique et sur les effectifs de la rentrée 2012-2013, soit :

- 41 994,87 € pour l'école maternelle Saint-Martin (*193 enfants par 217,59 €*)
- 111 349,08 € pour l'école primaire Durivum (*108 enfants par 1 031,01 €*)



Enquêtes publiques

• du 11 février au 11 mars 2013

A la demande du GAEC la Canquetière des Brouzils pour l'exploitation d'un élevage de 192 vaches laitières avec agrandissement d'une fumière et construction d'un bâtiment pour augmentation des effectifs. Le dossier est consultable en mairie des Brouzils et de Saint-Georges de Montaigu concernée par l'épandage des effluents.

• Du 4 mars au 5 avril 2013

A la demande de la Société Brio'Gel pour l'exploitation d'une unité de production de brioches et pains précuits congelés dans les bâtiments existants. Le dossier est consultable en mairie et le commissaire enquêteur, M. Grelier présent pour recevoir les observations du public :

- le lundi 4 mars de 8h30 à 10h30
- le jeudi 28 mars de 14h30 à 16h30
- le vendredi 5 avril de 15h30 à 17h30

REEL Chantier d'Insertion

Signatures de conventions concernant l'entretien de sentiers pédestres, lagunes, talus, sous-bois et autres espaces verts (10 sites) pour 27 660 € à raison d'un prix horaire de 12 €. Le Conseil Municipal a fait le choix de donner du travail à RÉEL plutôt que de subventionner.

Travaux et circulation

Canalisation d'eau potable

Du centre périscolaire à la Croix de la Faubrière (*route de la Guyonnière*), le remplacement de la canalisation d'eau potable de 40 cm de diamètre va entraîner des **difficultés de circulation** sur une période de plusieurs semaines au printemps prochain.

Nous vous informerons des dates et plan de circulation sur notre prochain bulletin.

Poids Lourds

Afin de réduire le trafic dans les agglomérations, d'améliorer la tranquillité des riverains et d'optimiser l'utilisation du réseau routiers existant, Terres de Montaigu met en place un plan de circulation de poids lourds. Le conseil municipal se prononce favorablement et adhère au groupement de commandes pour la fourniture de panneaux de signalisation.

Rappelons que pour notre commune, la départementale D86 qui aboutit en plein centre au niveau du kiosque ne peut être fermée aux camions qui livrent ou proviennent de la commune des Brouzils. Un projet de déviation de la D86 vers la D202 (*contournement Boufféré – Montaigne*) est demandé mais n'est toujours qu'à l'état de projet départemental.

Covoiturage

Nous rappelons aux automobilistes qui se garent dans le centre bourg à la journée qu'utiliser les places proches des commerces est incommode.

COVOITURAGE



Un parking de covoiturage a été mis en place, parking haut du complexe sportif, dénommé place du Prieuré : UTILISEZ LE. Ce parking proche de l'école maternelle est aussi fortement conseillé aux parents qui conduisent leurs enfants à l'école. Occuper les places derrière la mairie gêne la circulation des cars scolaires.

Lotissement du Gué des Joncs

Préalablement au lancement de travaux de viabilisation, la DRAC opérera des fouilles préventives sur le terrain face à la résidence du Val des Maines.

Débat d'Orientation Budgétaire 2013

Le conseil municipal a pris connaissance du bilan financier de l'année écoulée et des projections à venir afin d'établir le prochain budget au mois de mars.

Le budget fonctionnement affiche 2 609 K€ de dépenses et 4 364 K€ de recettes.

La capacité d'autofinancement brute est de 985 K€ nette (*remboursement de l'annuité d'emprunt déduit*).

Les produits fiscaux : taxes foncières et taxe d'habitation augmenteront avec prise en compte des nouveaux bâtis et l'augmentation des bases des valeurs locatives décidée par l'Etat (+ 1,80%).

Pour 2013, les projections d'investissements à ce jour, concernent :

- la fin des travaux de voirie aux pourtours de Dolia
- le quartier de la Grande Fosse
- la place du Gué des Joncs
- la construction d'une salle supplémentaire à l'école publique

Le budget 2013 sera, contenu des ses éléments, débattu et voté au conseil municipal de mars.



Aides financières conventionnées

Elles représentent un total de 285 000 € (280 000 € en 2012)

Aide à l'emploi

Les participations financières aux associations œuvrant pour les jeunes de 18 ans et moins sont l'objet de conventions permettant de définir des objectifs et le soutien municipal à l'emploi d'encadrants professionnels.

Sports : le nombre d'heures d'interventions auprès des 252 jeunes est financé à hauteur de 50% du SMIC.

3 432,52 € pour le Foot plus 2 829 € pour la section féminine ; 735,54 € pour le Hand ; 7 803,33 € pour le Basket ; 353,63 € pour le Tennis.

Culture : le nombre d'heures d'interventions auprès des 172 jeunes est financé à hauteur de 55% du SMIC.

311,40 € pour le théâtre par l'Amicale Laïque ; 3 785,69 € pour la musique, danse classique et expression Modern'Jazz par Familles Rurales.

Enfance et Jeunesse

■ Pour la crèche interentreprises Les P'tits Calins, la municipalité participe aux frais de fonctionnement à hauteur des 15 places qui lui sont attribuées, soit 64 601,30 €

■ Pour le Contrat enfance jeunesse 178 064,42 € seront versés à l'association Familles Rurales. La commune percevra ensuite de la CAF, 60 265 € au titre de 2013 pour le Contrat Enfance Jeunesse.

Bibliothèque municipale

Un montant de 1,5 € par 3 946 habitants, soit 5 919 € sera géré par l'association de gestion de la bibliothèque au titre de l'année 2013.

ADMR

Une aide de 0,75 € par heure pour le service à domicile en milieu rural est attribuée pour les 13 542 heures d'intervention auprès des habitants, soit un montant de 10 156 €

Vote des aides financières et subventions 2013

La commission des finances a pris connaissance de l'ensemble des demandes de subventions et a arbitré les montants alloués. Le conseil a ainsi voté les aides suivantes soit un total de 50 000 € (45 000 € en 2012) :

Subventions

ASSOCIATIONS GEORGEISES		AUTRES ASSOCIATIONS	
■ Société		Secours Catholique ant. de Montaigu	650 €
C.C.A.S.	7 500 €	Judo club de Montaigu	32,50 € x 8 jeunes
Club de l'Age d'Or (Familles Rurales)	450 €	Amicale Jeanne d'Arc (gym)	32,50 € x 10 jeunes
St Georges de France (ass. Nationale)	383,10 €	Club Chamois du Mont-aigu	32,50 € x 4 jeunes
Le Dragon des Maines	500 €	Vélo club de Montaigu	315,68 €
Comité de Jumelage	1 900 €	Amicale Donneurs de Sang	120 €
Amicale du personnel communal	3 000 €	Rugby Club des Terres de Montaigu	32,50 € x 3 jeunes
Ass. Anciens d'Algérie	Achat gerbe	Amis de la santé (intérêt local)	50 €
Ass. Anciens Prisonniers de Guerre	65 €	Ass. Le Pavillon - St Florent des Bois (30 € x 4 enfants)	120 €
Ass. Requis et Déportés	65 €	Ass. Fleur de Son - Les Herbiers (30 € x 4 enfants)	120 €
Société Chasse	120 €	Ass. Urgence Femmes en difficulté	150 €
■ Culture et Environnement		Fonds de Solidarité Logement	968 €
Sauvegarde du Patrimoine	500 € + matériaux si projet	Banque Alimentaire Vendée	150 €
Estivales de la Rivière	8 000 €	Ass. Dptale Conjointes Survivants (FAVEC)	75 €
■ Sports et Loisirs		Fondation du Patrimoine (Vendée)	160 €
Sports en Herbe (45 jeunes)	2 000 €	Ass. Villes & Villages fleuris	200 €
Sports = forfait de 300 € + 32,50 €/jeune (jeunes georgois de 8 à 18 ans, soit nés de 1995 à 2005)		La Cicadelle (10 € x 14 jeunes)	140 €
Foot (80 jeunes)	3 200 €	Ass. Française des Conseils de Communes et Régions d'Europe	380 €
Hand (61 jeunes)	2 282,50 €	Ass. Des Petites Villes de France	378,01 €
Basket (100 jeunes)	3 550 €	Fonds d'Aide aux Jeunes	309,76 €
Tennis (11 jeunes)	657,50 €		
Comité des Fêtes	6 000 €		
championnat d'Europe (exceptionnel)	+ 7 500 €		

Participation au Conseil
du jeudi 14 février 2013

Etaient Présents :

M. le Maire Eric HERVOUET, Guy SIRET,
Daniel PAVAGEAU, Marie-Laure CHAMPAIN,
Yannick VRIGNAUD, Guylaine BROHAN
et Sylvie POUPARD, adjoints.
Martine GEFFARD, Patrick LE MAREC, Edith LAINÉ,
Michel GOURLAOUEN, Danièle BOUHIER,
Valérie DAVID, Sophie DENIS, Bruno NERRIÈRE,
Sylvie AUNEAU, Stéphane BONNET, Richard ROGER,
Aurélien ARRIVÉ, Vincent DESHOUX,
Philippe BARBEAU et Stéphane GUÉRIN.

Absents excusés :

Bernadette CLÉNET qui a donné pouvoir à Edith LAINÉ,
Patricia BROCHARD qui a donné pouvoir
à Monsieur le Maire,
Christophe LAINÉ qui a donné pouvoir à Aurélien ARRIVÉ,
Marina DURAND qui a donné pouvoir à Marie-Laure
CHAMPAIN, Rémy LEMAUUR qui a donné pouvoir
à Philippe BARBEAU.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : le jeudi 14 mars 2013 à 20h30

Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un
affichage au tableau de la Mairie.

Le Conseil Municipal est ouvert à tous,
sans droit d'intervention.
L'ordre du jour et le Compte-rendu
du Conseil Municipal
ont diffusés sur le site internet :
www.st-georges-de-montaigu.fr



Avoir moins, être plus.....2^{ème} quizz

Avoir moins, être plus.....2^{ème} quizz

Pour vivre heureux, vivons modérés... L'esprit de modération est en passe de devenir la tendance du moment. Suscité par l'éveil d'une conscience écologique, ce nouveau mode de pensée repose sur de véritables changements de vie.



A NOTER SUR VOS AGENDAS
Le jeudi 30 mai à 20h30 Salle de la Migeonnière
Anne CHATÉ, Sociologue à l'Université de Nantes



2^{ème} quizz : Mon profil de personne modérée.

	OUI	NON	NE SAIT PAS
Votre vie est-elle celle dont vous rêviez			
Faites-vous des efforts plus grands quand vous vous fixez des buts plus élevés.			
J'occupe un poste en deca de ma formation mais je le garde pour l'équilibre entre ma vie professionnelle et ma vie personnelle			
L'intensité de la vie vient moins des événements vécus que notre propre intensité à les vivre.			

St Georges en fête : le dimanche 21 avril 2013

Une fête nouvelle version en plein air au complexe sportif

Vous habitez St Georges et vous désirez exposer vos travaux manuels, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Plusieurs chapiteaux seront à votre disposition pour vous accueillir (emplacement de 3x3m ou 3x6m avec table et électricité).
Votre participation est totalement **gratuite**.

La fête débutera à 9h00 et se poursuivra toute la journée. L'installation du stand est possible la veille à partir de 16h00 ou le jour de la fête, le complexe étant accessible à partir de 7h00 (le site sera gardé la nuit du samedi au dimanche).

AU PROGRAMME

- Le dimanche matin : marche, animations, jeux, accueil nouveaux arrivants, résultats concours photos et dessins.
- Le dimanche après-midi : photo géante de tous les jeunes georgeois pratiquant une activité sportive ou culturelle, Stands de gastronomie, vins, collectionneurs, peintres, bricoleurs et fête foraine.

Amicalement, le Comité des Fêtes

Contact : M. Alain DIXNEUF
06 47 06 47 68 ou 02 51 42 01 09 alaindixneuf@orange.fr

Concours photos et dessins

Dans le cadre de la fête de la St-Georges fixée au **20 et 21 avril 2013**, participez au concours photos ou dessins avant le **samedi 30 mars 2013**.

Ce concours participe à l'interquartier : chaque participant donne un point à son quartier

- thème : St Georges en fête !
- concours gratuit
- 2 dessins par enfant de 3 à 11 ans (*inscrit à l'école primaire ou maternelle*)
- 3 photos maxi pour les amateurs enfant (-14 ans) ou adulte (+14 ans)
- Montages et retouches des photos non recommandés



le petit alepoïn

THÉÂTRE DES MAINES

Samedi 23 février et 2 mars à 20h30
Vendredi 22 février et 1^{er} mars à 20h30
Représentations théâtrales
Salle Notre Dame

PALETS CLUB DES MAINES

Samedi 23 février
Concours communal de palets
Salle du Bouvreau à 14h00

ST GEORGES FOOTBALL CLUB

Samedi 9 mars
Tournoi foot en salle
Complexe sportif de 9h00 à 17h00

RAID LANDES AVENTURE

Dimanche 10 mars
Course et Rando orientation
Départ complexe sportif à partir de 7h30
Renseignements et inscriptions :
raidlandesaventure.e-monsite.com

COMITÉ DE JUMELAGE

Dimanche 17 mars
Vide grenier
Dolia de 9h00 à 19h00

Inscriptions Michel LIMOUZIN
06 86 00 68 86

COMITÉ DE JUMELAGE

Dimanche 24 mars
Soirée dansante
Dolia à partir de 14h00

UNC AFN – SOLDATS DE FRANCE

Vendredi 5 avril
Journée Familiale
Restaurant La Gétière à 12h00

MOTO CLUB "LES PLEINS PHARES"

Samedi 6 avril
Assemblée Générale
salle du For à 19h00

Avis aux utilisateurs des salles du For

Force est de constater qu'une minorité des utilisateurs des salles du For pénalise encore trop régulièrement les autres en ne nettoyant pas les locaux après leur passage.

La logique veut que ceux qui salissent nettoient pour les suivants, et non l'inverse !

Faites un effort et tout le monde y trouvera son compte...

Les Joyeux Petits Souliers

Présentent Ballets et Danses d'Ukraine
le vendredi 19 avril 2013 à 20h30,
salle Dolia.

Réservation au magasin Spar
de St Georges de Montaigu
02 51 46 41 74

Poissonnerie Ambulante

Tous les jeudis matin, la poissonnerie Marée des 3 Provinces, est installée sur la place de la mairie (près de la fontaine) de 8h30 à 12h30 pour vous proposer ses produits.

Nouvelle Entreprise

IDM Menuiserie

Bois – Alu – PVC, Agencement,
Motorisation, Ossature bois
M. Mickaël GILBERT
112 La Pralière
06 28 91 56 35
idm.menuiserie@gmail.com



LOISIRS DU VAL DES MAINES

Dimanche 14 avril
Portes Ouvertes à la Résidence
"le Val des Maines"
A partir de 14h00 - Ouvert à tous